

L'Adresse—M. Crouse

tannique. Car s'il avait été consulté, je suis sûr qu'il n'aurait pas été d'accord. Cela prouve bien que c'est presque une dictature que nous avons aujourd'hui, un gouvernement placé sous la férule de Pierre Elliott Trudeau.

Sur la côte est, le prolongement de la limite territoriale à 200 milles, la rareté de certaines espèces marines, les règlements relatifs à la protection de l'environnement, les normes d'hygiène alimentaire, la nécessité d'étudier les nouveaux marchés, les nouvelles zones de pêche ainsi que la commercialisation des espèces que nous ne pêchions pas auparavant représentent de nouvelles exigences à respecter pour nos laboratoires et nos scientifiques. En l'absence d'une planification de base, la disparition de nos laboratoires nous forcera à confier une partie du travail à nos universités et celles-ci sont déjà sous-développées aux chapitres du personnel et du financement. A mon avis, cela entraînera une fragmentation des travaux de recherche et rendra encore plus difficile l'application pratique de leurs résultats par l'industrie.

Nos exportations de poisson jouent un rôle important dans notre économie parce qu'elles amènent au Canada des devises étrangères qui sont rares et essentielles. Nous exportons au moins 75 p. 100 du total de nos prises et le Canada a plus que jamais dans son histoire besoin de devises étrangères. La seule façon d'exporter notre poisson de manière profitable est de maintenir à un haut niveau la qualité des exportations et cela n'est possible qu'avec l'aide de nos scientifiques. Du point de vue financier, le refus par l'acheteur éventuel d'acheter des produits exportés se traduit par une perte financière dont une partie est constituée par les frais de transport. Le transporteur, tout comme le Canada, joue sa réputation.

● (1442)

N'oublions pas que les petites entreprises de traitement accèdent aux marchés à l'exportation au même titre que les grandes; or, les marchés étrangers sont spécialisés et exigent de ce fait la mise en œuvre de nouvelles techniques de traitement, de congélation et de conditionnement que seules les équipes de chercheurs des pêcheries peuvent mettre à la disposition des industriels notamment des petits. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a parlé aujourd'hui des efforts que déployait son ministère pour venir en aide aux secteurs de la recherche et du développement. Ces mesures sont très utiles aux grandes sociétés; quant aux petits établissements de traitement et de conditionnement de poisson, ils ne pourront survivre sans le concours des laboratoires de recherche. Alors que dans les provinces de l'Atlantique nous cherchons de nouveaux marchés pour développer nos activités de pêche, ce serait économiser les sous et prodiguer les louis que de vouloir fermer les laboratoires des pêcheries. Quel que soit l'angle sous lequel on étudie la situation, adopter une telle politique pour assainir les finances du pays en général et des Maritimes en particulier, c'est faire un pas en avant et reculer de trois.

Cette mesure compromet bien sûr les avantages que nos gens auraient pu tirer plus tard de l'extension à 200 milles de nos eaux territoriales. Pour profiter des avantages que nous procurerait cette dernière mesure, il faudrait établir un climat favorable à la continuité des investissements. Le ministre des Finances avait dit que le gouvernement encouragerait les gens à prendre des risques et à investir volontiers dans le secteur privé, deux choses essentielles pour stimuler le développement

de l'économie, mais il n'en a malheureusement rien fait jusqu'à présent.

Il existe à mon avis un certain nombre de problèmes qui rendent le climat défavorable aux investissements à long terme.

Je termine dans un instant, monsieur l'Orateur.

Par exemple, le ministre des Pêches (M. LeBlanc) a adopté une attitude attentiste et immobiliste à l'égard des pêches. Il attend que les quotas de pêche soient abondants avant d'établir une politique à long terme de modernisation et de reconstitution de nos flottes de pêche côtière, hauturière ou mixte. Nous jugeons une telle attitude nuisible aux intérêts canadiens, et nous ne sommes pas les seuls de cet avis. Un porte-parole de l'un de nos conditionneurs les plus importants a déclaré publiquement que nous devrions acquérir dès maintenant des chalutiers congélateurs.

Par ailleurs, monsieur l'Orateur, d'après les promoteurs du programme d'expansion de la pêche des provinces de l'Atlantique, nous risquons d'attendre inutilement avant de pouvoir profiter des avantages économiques que peut nous apporter la zone de 200 milles et même de les perdre alors que les autres pays continueront à en profiter largement, si nous laissons stagner notre industrie de la pêche.

Je suis sûr que l'industrie de la pêche canadienne pourra s'épanouir pleinement tant sur le plan économique que social si nous dressons à longue échéance des programmes bien définis, après avoir consulté le secteur privé et partagé le rôle du gouvernement et celui de l'industrie. Il faut toutefois agir dès à présent. Aussi, j'appuie bien volontiers l'amendement de mon chef.

Des voix: Bravo!

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'interviens dans ce débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône parce que je m'inquiète vivement de certaines tendances, de certaines idées qui ont cours, et je pense qu'il y a un message que certains d'entre nous ont le devoir de transmettre à la Chambre. Quelqu'un a déjà dit que nous vivons une époque de paradoxes. D'un côté, le Canada est un pays riche, ses habitants sont extraordinaires et notre environnement contient une multitude de produits qui nous rendent la vie agréable; et pourtant, notre époque est troublée par le désespoir et la peur. On se demande comment une telle peur peut régner alors que nous vivons dans un pays aussi magnifique.

Je soupçonne que le désespoir et la peur ne s'alimentent pas tant aux conditions actuelles qu'à l'incertitude quant à l'avenir. On se demande avec inquiétude si nous pourrions continuer à jouir de toutes ces bonnes choses ou si nous allons vers une dépression qui rendrait la vie au Canada moins agréable qu'elle ne l'est actuellement. Comme je viens d'affirmer qu'il y a de bonnes choses au Canada aujourd'hui, je voudrais dire un mot sur la façon dont elles sont arrivées. Je sais que je dois éviter de passer pour plus âgé que je ne le suis, mais j'ai soixante-dix ans. J'ai vécu une partie de ce siècle dont sir Wilfrid Laurier a dit qu'il appartiendrait au Canada et, à bien des égards, sa prophétie s'est réalisée.

J'appartiens aussi à la génération de Canadiens qui sont entrés dans la vie adulte, qui ont commencé à être actifs dans la vie en général et dans les affaires publiques en particulier, juste au moment où commençait la dépression des années 30.